

CAP AEPE : Accompagnant Educatif Petite Enfance en Apprentissage (en 1 an) RNCP N°38565*

Le CAP AEPE est le premier niveau de qualification du secteur Petite Enfance conduit. Titulaire de ce diplôme vous serez qualifié pour exercer auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Vous réaliserez des activités de soins quotidiens, préparation de repas, soins d'hygiène et des activités d'éveil contribuant au développement affectif et intellectuel et à l'autonomie de l'enfant en structure ou à domicile. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la langue française et les opérations de base,
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau V (CAP minimum) ou ayant le niveau bac,
- Connaître le métier et ses conditions d'exercice,
- Être capable d'écoute et de discrétion.

LIEU DE FORMATION

9 boulevard de Champaret
38300 BOURGOIN-JALLIEU

DURÉE

1 année scolaire en entreprise et en formation (planning remis lors de la signature du contrat). Démarrage en septembre.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dossier, entretien et positionnement,
Rédiger une lettre de motivation sur le projet professionnel,
Avoir un projet professionnel dans le domaine de la Petite Enfance,
Participation à une réunion d'information signature d'un contrat d'apprentissage avec l'employeur.

COÛT DE LA FORMATION

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

PUBLIC

Salarié, jeune demandeur d'emploi de 17 ans à 29 ans et sans limite d'âge en cas de RQTH.

PROFIL DES FORMATEURS

Professionnels de la Petite Enfance
Exemple : Educateur de Jeunes Enfants.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

EAJE, micro-crèches, crèches, publiques ou privées.
Ecoles maternelles, publiques ou privées etc...

POURSUITE DE FORMATION

Auxiliaire de Puériculture (sur dossier), Éducateur de Jeunes Enfants (sous réserve du niveau requis)...
VAE : Après l'obtention du CAP AEPE il est possible de poursuivre avec une VAE pour devenir Auxiliaire de Puériculture ou Éducateur de Jeunes Enfants. Sous réserve d'avoir accumulé 1 607 h d'expérience professionnelle.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le professionnel petite enfance diplômé saura répondre aux besoins fondamentaux du jeune enfant de moins de 6 ans :

- Il réalisera des activités de soins quotidiens,
- Il assurera l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans),
- Il réalisera des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants,
- Il aidera à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas,
- Il contribuera à son développement, à son éducation, et à sa socialisation,
- Il organisera et animer des activités auprès des enfants,
- Il assurera l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

PROGRAMME

EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages,
- Accompagner le développement du jeune enfant,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant,
- Des protocoles liés à la santé et à la sécurité de l'enfant.

EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Contribuer au développement de l'enfant en accueil collectif : autonomie, socialisation,
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence,
- d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant,
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux,
- Aménager des espaces adaptés à l'enfant,
- Assurer des opérations d'entretien et de remise en état des matériels et locaux.

EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Savoir organiser son action à son domicile ou au domicile du parent-employeur,
Savoir négocier le cadre de l'accueil,
Élaborer et servir des repas,
Assurer des opérations d'entretien du cadre de vie.

PSE : L'enseignement de la PSE ou Prévention Santé Environnement abordent les champs de la santé, de la communication, de l'insertion et de l'environnement professionnel

L'individu responsable de son capital santé,
L'individu responsable dans son environnement,
L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques,
L'individu consommateur averti.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Visites sur les structures par les formateurs,
Intervention de professionnel,
Entretien professionnel,
Un accompagnement sur le projet post CAP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En présentiel, alternance d'apports techniques et pratiques.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

En centre de formation :

Évaluation des acquis régulières,
Des quizz, des devoirs surveillés, des devoirs personnels, des examens blancs.

En entreprise :

Évaluation en entreprise avec le maître d'apprentissage,
Des quizz, des examens blancs pratiques.

Entretien individuel et bilan jusqu'au passage de la certification visée.

INFO ++

CFA en format micro-crèche :

Un espace de jeu,
Une salle de change,
Une cuisine,
Des dortoirs,...

POLITIQUE «HANDICAP» EN FAVEUR DES STAGIAIRES

Le centre de formation IFPES est engagé dans l'accueil et la formation des personnes en situation de Handicap :

- Des locaux accessibles aux personnes à modalité réduite,
- La prise en compte des besoins en termes d'adaptation pédagogiques, (Rythmes, supports, outils, règles d'évaluation...),
- Un accompagnement et un suivi tout au long des temps formation.

Besoin d'un conseil personnalisé ?

Contactez notre référent Handicap au 04 74 28 20 20.

*Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Date de l'enregistrement de la certification le 22 janvier 2024

→  contact@ifpes.fr  Tél : 04 74 28 20 20